

Nos références : DEV0183376 du 27/09/2021

Compte client : 05900944

Vos références : CDE DEV0179955-1 Préfecture des BDR Salo

Adresse de livraison

SI CONTACT
400 rue Pierre Berthier
ZI LES MILLES
13797 Aix en Provence Cedex 3
France

Adresse de facturation

SI CONTACT
400 rue Pierre Berthier
ZI LES MILLES
13797 Aix en Provence Cedex 3
France

Votre contact : DWI DW Pro interne
E-mail :
Tél : 04.42.90.16.04

N° TVA intra. client :

Nous avons déménagé depuis le mardi 19 avril 2022! Voici notre nouvelle adresse :
110 rue Emilien Gautier, ZAC de Lenfant, 13290 Aix-en-Provence.
Vos interlocuteurs ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et email restent inchangés.

Référence	Désignation	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
<u>BL N° 69887 du 29/07/2022</u>					
AUDIOTECH ATDM-1012DAN	Mélangeur automatique numérique SmartMixer à 12 canaux DANTE N° Série : 22160029,22160030	2	1 494,35	2 988,70	1
FOURNITURE	FOURNITURE DE MATERIEL Accessoires de rackage, Petites fournitures	1	260,00	260,00	1
INSTALL/POSE INT	PRESTATIONS: ETUDE - PREPARATION - INSTALLATION - CONFIGURATION - POSE MATERIEL - TEST - PRISE EN MAIN RAPIDE UTILISATEUR Installation et mise en service hors jours ouvrés à effectuer le weekend Forfait de mise en rack en atelier	1	2 450,00	2 450,00	1
PROGRAMMATION	PROGRAMMATION SYSTEME ticket 532 Programmation de l'automate pour la gestion des zones de diffusion et le volume et programmation des deux mélangeurs audio DSP	1	1 000,00	1 000,00	1

Code	Tx	Base HT	Montant TVA	Total HT	6 698,70 €
1	20,00	6 698,70	1 339,74	Total TVA	1 339,74 €

Conditions de règlement : Echéance : 30/09/2022
Virement à 45 jours fin de mois

Domiciliation DWPRO :
SOCIETE GENERALE
BIC : SOGEFRPP
IBAN : FR76 30003 00050 00025712708 34

Total TTC **8 038,44 €**

Devise : EUR

Page 1/1

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passé la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)